

Le trampoline : un engin merveilleux

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **19 (1962)**

Heft [12]

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996235>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Trampoline

Un engin merveilleux

Note de la rédaction. Depuis bientôt 10 ans, le « Trampoline », dernier-né des agrès de gymnastique artistique, connaît une vogue sans cesse grandissante dans notre pays. Enfants, jeunes gens, jeunes filles, gymnastes et sportifs de tout poil l'utilisent avec ferveur et enthousiasme. Comme devant toute nouveauté, deux clans s'opposent : partisans et adversaires s'affrontent... sur le papier et polémi- sement sans fins. — Pendant ce temps, à Macolin, on expérimente et on réunit les spécialistes du monde entier. Il finira bien par en sortir une... « doctrine ».

Historique

On pense qu'à l'origine, l'ancêtre du « Trampoline » fut le filet servant de protection aux trapézistes. Un artiste d'origine française eut l'idée de remplacer ce filet par une toile tendue sur laquelle, son numéro au trapèze terminé, il offrait, en bouquet final, quelques sauts fantaisistes. Jusqu'en 1925, cette idée remaniée devenant numéro international de variété, restait du domaine du music-hall.

1926, deux Américains, Griswold et Nissen lançaient la « gymnastique au Trampoline », sport individuel et régit par un règlement précis. En 1928, George Nissen essayait et améliorait son « Trampoline », et d'année en année arrivait à trouver la forme définitive que vous connaissez, forme moderne d'un nouvel engin de sport. La fabrication en série commençait en 1939.

Si Nissen, au fil des années, améliorait son appareil, il travaillait également à mettre au point une méthode d'enseignement, et des possibilités d'exercices à l'engin. Durant la deuxième guerre mondiale, l'armée et la marine des USA inscrivirent cet appareil à leur programme d'entraînement, et ceci pour plusieurs raisons: Conditions psycho-physiques, contrôle du corps dans le vol, rythme et coordination des mouvements, renforcement de la confiance en soi, maintien de l'équilibre. Les écoles et universités des Etats-Unis utilisent ac-



tuellement un millier d'appareils, et l'enseignement de la gymnastique au trampoline fait partie depuis vingt ans du programme d'enseignement sportif. Il était donc normal, que d'enseignement scolaire, le trampoline devint engin de concours et l'on s'aperçoit que, depuis 1948, ce nouveau sport a, aux Etats-Unis, ses champions nationaux et universitaires. Les meilleurs spécialistes à cet engin sont gymnastes ou plongeurs.

Pratique

L'importation, en 1955, du « Trampoline » en Suisse, marque les débuts de cette nouvelle discipline gymnique en Europe. Elle existe actuellement dans tous les pays ouest-européens et devient rapidement très populaire auprès des sportifs. L'Angleterre commence, en 1959, ses premiers championnats nationaux. La même année, l'Ecosse fonde une Fédération, la Suisse, elle, présente cet appareil au public de sa fête fédérale de gymnastique, bien qu'ayant déjà participé auparavant à plusieurs rencontres internationales. L'Allemagne, dont la Fédération emploie plus de quatre cents engins, est actuellement en tête de toutes les rencontres européennes.

Mise au courant de l'accueil que reçoit le trampoline auprès des sportifs, et des gymnastes en particulier, la F. I. G., à son Congrès de Copenhague de novembre 1959, approuve l'emploi de cet engin par les Fédérations de gymnastique, et depuis, le « Trampoline » ne cesse de s'affirmer.

L'Ecole Fédérale de Gymnastique et de Sports de Macolin, toujours à l'avant-garde des nouvelles techniques, organise, depuis 1961, un cours international pour l'instruction de l'école de base au trampoline, sous la direction de Kurt Bächler et des spécialistes tels que notre ami, Armin Scheurer, Thomas Kaech (fils de l'ancien directeur de Macolin), Clément Gilardi, Urs Weber et Christoph Kolb.

Il était normal que la Société suisse de gymnastique de Paris s'intéressât à ce nouveau problème, voilà pourquoi je participai, l'année passée, à ce premier cours international et que, pour l'année 1962, j'y participai également, mais cette fois accompagné par deux actifs, Joseph Collet et Armand Guidici. Pour ne parler que de ce dernier cours, et pour donner l'importance que celui-ci revêt du point de vue international, je vous dirai que nous étions quarante-neuf participants dont : cinq Belges, trois Danois, douze Allemands, quatre de France — dont nous trois —, un Hollandais, trois Autrichiens, deux Espagnols et 19 Suisses. Il serait un peu long d'exposer la technique de l'engin, ceci fera l'objet d'un prochain article, mais je puis dire que tant au point de vue positions à respecter, que cotations d'exercices, nous retrouvons au trampoline le même règlement international que pour notre gymnastique artistique.

En conclusion, le trampoline doit-il devenir nouvel engin à part entière comme les barres parallèles, anneaux, etc.? Va-t-il s'incorporer aux autres appareils dans les rencontres internationales de gymnastique? La décision sera prise sans aucun doute par la F. I. G. au moment voulu.

Je ne me suis contenté, cette fois, de vous faire connaître l'origine de l'appareil, comment il a réussi à s'immiscer dans les disciplines sportives, mais il est évident que s'il présente apparemment de nombreuses qualités, d'où de nombreux supporters, il a aussi ses inconvénients, et de farouches détracteurs qui s'inquiètent un peu de ce nouveau venu qui risque de compliquer bien des choses.

Au prochain bulletin, je tâcherai de vous présenter de mon mieux, la technique, le pour et le contre, ainsi que le point de vue du médecin. Bernard

Merci au correspondant parisien du Bulletin de la Société suisse de gymnastique de Paris auquel nous avons « emprunté » ce compte-rendu en attendant la suite. Rédaction.